

---

# AVANT-PROPOS

EN 2009, UN TIERS DE L'AIDE FOURNIE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT EST ALLÉ AUX ÉTATS FRAGILES.

Cependant, dans les situations les plus difficiles dans le monde pour ce qui est du développement, une action mal conçue peut faire plus de mal que de bien. Des défis tels que l'insécurité, une gouvernance faible, des capacités administratives limitées, des crises humanitaires chroniques, des tensions sociales persistantes, des violences ou les répercussions de guerres civiles nécessitent des réponses différentes de celles mises en œuvre dans les pays en situation plus stable.

Pour orienter les interventions complexes dans les pays fragiles et en situation de conflit, les partenaires au développement se sont engagés à respecter dix Principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires (PEF). Ces Principes ont été conçus pour améliorer les efforts de développement dans les pays fragiles et en situation de conflit, dont la population est supérieure à 1,5 milliard d'habitants et qui sont les plus en retard pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En reconnaissance de la complémentarité des PEF avec les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2008, le Programme d'action d'Accra (PAA) a appelé à un suivi volontaire et commun de la mise en œuvre des Principes au niveau des pays.

Le présent rapport expose les résultats de la seconde Enquête de suivi de la mise en œuvre des Principes. Il est basé sur des consultations nationales menées dans les 13 pays (contre 6 pays en 2009) ayant répondu à l'appel lancé par le PAA concernant le suivi de la mise en œuvre des PEF par les partenaires au développement, consultations qui ont reçu le soutien de la communauté internationale, au sein de laquelle le PNUD a joué un rôle central. Le rapport contient plusieurs diagnostics importants qui devraient servir de signaux d'alarme pour les partenaires au développement. Ces derniers se doivent de modifier leur degré de compréhension et d'engagement tout en saisissant les occasions uniques fournies par un contexte international en constante évolution.

Certains de ces diagnostics – tels que ceux liés à la volatilité de l'aide, à sa fragmentation et à la réticence des partenaires au développement à prendre des risques – ne sont pas entièrement nouveaux. Les États fragiles les ont signalés à leurs partenaires au développement internationaux depuis un certain temps. Cependant, ils s'inscrivent désormais dans le cadre de plusieurs changements majeurs récents survenus dans le contexte du développement au sein des États fragiles. En premier lieu, la focalisation internationale accrue sur les vecteurs de fragilité exige l'adoption d'une approche plus adaptée au contexte des situations de fragilité. Ensuite, l'émergence d'un groupe de pays fragiles qui se sont portés volontaires pour faire le suivi des progrès et faire avancer eux-mêmes le programme du changement représente une occasion sans précédent pour ce qui est du leadership des pays partenaires et du partage des expériences. Grâce à la participation de quelques 40 partenaires au développement et pays participants au Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, il existe désormais un forum où les États fragiles peuvent s'exprimer sur ces questions et où leur opinion est à la fois prise en considération et sollicitée.

Les faits recensés tendent à montrer que les Principes sont mis en œuvre de façon encore limitée. Des efforts concertés pendant plusieurs années seront nécessaires pour atteindre les résultats et l'impact attendus. En s'appuyant sur les données rassemblées, le présent rapport offre aux partenaires au développement un

ensemble unique de recommandations, devant permettre un changement plus ciblé et mieux orienté par les pays ainsi que des réformes politiques plus ambitieuses de la part des acteurs internationaux, dans le but d'encourager un meilleur engagement dans les pays en situation de fragilité. Le Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra à Busan, en Corée, devrait fournir aux États ayant les besoins les plus fondamentaux une occasion de formuler une position commune qui reflète leur situation.

S.E. Emilia Pires  
*Ministre des Finances*  
*République démocratique du Timor-Leste*  
*Présidente de l'Enquête 2011 de suivi de*  
*la mise en œuvre des PEF*

J. Brian Atwood  
*Président*  
*Comité d'assistance au développement*  
*OCDE*

---

# REMERCIEMENTS

CE RAPPORT A ÉTÉ PRODUIT PAR LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE et rédigé par Mme Fiona Davies (consultante), Mme Bathylle Missika (OCDE) et M. Charles Petrie (consultant), sous la supervision de Mme Bathylle Missika, avec le soutien de M. Nezar Tamine, M. James Eberlein, Mme Donata Garrasi, Mme Jenny Hedman, M. Stephan Massing, M. Robin Ogilvy, M. Nezar Tamine, Mme Alexandra Trzeciak-Duval, M. Erwin Van Veen et M. Asbjorn Wee (OCDE) ont apporté des contributions importantes au rapport et ont soutenu son développement depuis le début.

La méthodologie de l'Enquête a été développée par Mme Juana de Catheu sur la base des contributions des pays partenaires, des donateurs et de la société civile, et tout particulièrement de S.E. Mme Emilia Pires (Timor-Leste) ; S.E. M. Olivier Kamitatu Etsu (RDC) ; Mme Jane Alexander et M. Alex Stevens (DFID) ; M. François Gaulme (France) ; M. Arve Ofstad (Norvège) ; Mme Rachel Locke (USAID) ; MM. Christian Lotz et Per Bjalkander (PNUD) ; Mme Laura Bailey et M. Gregory Ellis (Banque mondiale) ; et M. Steve Darvill (CDA), ainsi que M. Peter Brorsen (consultant) qui a tiré les leçons de l'enquête 2009.

Les dirigeants suivants ont participé à l'Enquête 2011, ont défini les orientations et fourni l'engagement nécessaires à sa réalisation :

## BURUNDI

M. Pamphile Muderega, Secrétaire permanent du Comité national de coordination des aides

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

S.E. Sylvain Maliko, ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale

## TCHAD

S.E. Mahamat Ali Hassan, ministre de l'Économie et du Plan

## UNION DES COMORES

S.E. Alfeine Siti Soifiat Tadjiddine, Commissaire générale au Plan

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

S.E. Olivier Kamitatu Etsu, ministre de la Planification

## GUINÉE-BISSAU

S.E. Helena Maria Jose Nosolini Embalo, ministre de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale

## HAÏTI

S.E. Jean-Max Bellerive, Premier ministre et ministre de l'Économie, de la Planification et de la Coopération externe

## LIBÉRIA

S.E. Amara M. Konneh, ministre du Plan et des Affaires économiques

## SIERRA LEONE

S.E. Samura M.W. Kamara, ministre des Finances et du Développement économique

## SOMALIE

S.E. Abdiweli M. Ali, Premier ministre et ministre de la Planification

## SOUDAN DU SUD

S.E. Aggrey Tisa Sabuni, sous-secrétaire de la Planification économique

## TIMOR-LESTE

S.E. Emilia Pires, ministre des Finances

## TOGO

S.E. Dédé Ahoéfa Ekoué, ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire

Les coordinateurs nationaux et les points focaux internationaux ont assuré le bon déroulement des consultations nationales, la collecte des données auprès des participants ainsi que la tenue d'entretiens complémentaires et la revue des Chapitres pays. Les coordinateurs nationaux et les points focaux internationaux suivants ont également rassemblé un large éventail de parties prenantes dans le pays pour garantir l'appropriation et la transparence tout au long de ce processus multipartite : M. Pamphile Muderega et M. Dirk Brems (Burundi), M. Bendert Bokia et M. Bo Schack (RCA), M. Mbaïro Mbaïguedem et M. Masra Ngoidi (Tchad), Mme Alfeine Siti Soifiat Tadjiddine et M. Attoumane Boinaïssa (Comores), M. Theo Kanene et M. Sébastien Tshibungu (RDC), M. Alfredo Mendes et M. Ernesto Rodero (Guinée-Bissau), M. Yves-Robert Jean, M. Philippe Chichereau, M. Roberts Waddle et M. Jean-Philippe Bernardini (Haïti), M. James Kollie, M. Abdulai Jalloh et Mme Monique Cooper (Libéria) M. Kawusu Kebbay, Mme Abie Elizabeth Kamara et M. Per Bjalkander (Sierra Leone), S.E. Abdiweli M. Ali, S.E. Abdukadir Hashi et Mme Louise Cottar (Somalie), M. Moses Mabbio Deu, M. Nicholas Travis et Mme Stefanie-von Westarp (Soudan du Sud), M. Helder da Costa, M. Leigh Mitchell, Mme Lin Cao et Mme Jemal Sarah (Timor-Leste), M. Pierre Awade, M. Lamboni Mindi et M. Idrissa Diagne (Togo).

Ce rapport a été révisé sous l'égide de S.E. Emilia Pires, ministre des Finances du Timor-Leste, présidente de l'Enquête 2011 de suivi de la mise en œuvre des Principes d'engagement international dans les États fragiles et de la Déclaration de Paris, co-présidente du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État et présidente du g7+, et par M. Brian Atwood, président du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Il a également été revu par Mme Ameera Haq (Secrétaire générale adjointe, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour le Timor-Leste et chef de la MINUT) et par M. Koen Davidse (directeur du Bureau pour la consolidation de la paix et la stabilisation, ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas).

L'ensemble des membres du Réseau international sur les Conflits et la Fragilité (INCAF) ont apporté leur concours financier à l'Enquête, et particulièrement DFID, le Canada et le PNUD.

Ce rapport, initialement rédigé en anglais, a été traduit par Mme Juliette Lindsay et édité par Mme Sally Hinchliffe (consultantes), avec le soutien de MM. James Eberlein et Nezar Tamine (OCDE). La charte graphique de ce rapport a été conçue par M. James Eberlein (OCDE).

Tous les dirigeants, partenaires et collègues qui ont donné de leur temps et fourni des conseils précieux ayant permis d'établir les faits et de concevoir les recommandations formulées dans l'Enquête 2011 de suivi de la mise en œuvre des Principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires sont très sincèrement remerciés. ■



Extrait de :  
**International Engagement in Fragile States**  
Can't We Do Better?

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264086128-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Avant-propos et Remerciements », dans *International Engagement in Fragile States : Can't We Do Better?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264094796-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).